

**Assemblée générale de l'AESS**  
**Mardi le 6 mars 2012**

**Ordre du jour :**

0. Procédures d'ouverture
1. Vote de reconduction de la grève
2. Revendications
3. Plan d'action
4. Budget
5. Procédures de fermeture

\*\*\*

**0. Ouverture**

Proposée par : Olivier Albinet

Appuyée par : Charles Gagné

Heure : 13h 54

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Animation et secrétariat**

Mathieu Jobin à l'animation et Lydia Roy-Simard au secrétariat.

Proposé par : Olivier Albinet

Appuyé : Nancy Wallace

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour suivant est proposé :

0. Procédures d'ouverture
1. Vote de reconduction de la grève
2. Revendications
3. Plan d'action
4. Budget
5. Procédures de fermeture

Proposé par : Olivier Albinet

Appuyé : Sarah Marcoux

**Amendement :**

Ajouter le point « Étudiants internationaux-ales » avant le point 4.Budget.

Proposé par : Haythem Ben Ismail

Appuyé par : Oussama ziri

**Sous-amendement** : que ça soit traité après le point budget.

Proposé par : Charles Gagné

Appuyé par : Haythem Ben Ismail

La proposition est adoptée à majorité.

**Amendement** :

Hugue Asselin propose :

Qu'on ajoute un point « Définition des sciences de l'environnement ».

Appuyé par : Chantal Gailloux

Le point est mis en dépôt.

Pas d'autres amendements.

L'ordre du jour se lit comme suit :

0. Procédures d'ouverture
1. Vote de reconduction de la grève
2. Revendications
3. Plan d'action
4. Budget
5. Étudiants-es internationaux-ales
6. Procédures de fermeture

### **1. Vote de reconduction de la grève**

Proposé par : Nadia Lafrenière

Que la grève soit reconduite jusqu'au mardi 13 mars.

Appuyé par : Charles Gagné

**Amendement** :

Julien Poitras propose :

Changer « 13 mars » pour « 20 mars ».

Irrecevable (modalité déjà voté AG du 22 février)

**Question préalable** :

Proposé par : Ludovick S. Pelletier

Appuyé par : Charles Gagné

La question préalable est adoptée à majorité.

**Le vote**

Pour : 399 - 76%

Contre : 117 – 22,3%

Abstention : 9 – 1,7%

La reconduction de la grève jusqu'au 13 mars est adoptée à majorité.

**Avis de motion :**

Il est demandé de pouvoir modifier les modalités de la reconduction de la grève. La proposition sera traitée à l'assemblée du 13 mars.

**2. Revendications**

Nadia Lafrenière propose :

*Considérant que la FECQ avait adopté la clause de non-dénonciation issue du RNE, qui la forçait à ne pas dénoncer les actions entreprises par les associations étudiantes locales et nationales;*

*Considérant que la FECQ a dénoncé la violence dans des actions étudiantes, notamment dans la manifestation de la CLASSE hier;*

Que l'AESS blâme la FECQ pour le non-respect de ses propres propositions;

Que la CLASSE cesse toute forme de collaboration avec l'exécutif de la FECQ, à moins que celle-ci ne se rétracte sur la question de la violence.

Charles Villeneuve appuie.

La proposition est adoptée à majorité.

Nadia Lafrenière propose :

Que la CLASSE remette de l'avant les revendications s'opposant à l'économie du savoir dans toutes ses interventions publiques.

Cédric Lejeune appuie.

La proposition est adoptée à majorité.

Khadi Kane propose :

Que l'AESS refuse systématiquement toute hausse des frais de scolarité pour les étudiants-es internationaux-ales.

Omar Farag appuie

La proposition est adoptée à majorité.

**3. Plan d'action**

Florence Bélanger propose :

Que la manifestation du 22 mars soit faite sur le thème « J'amène mes parents ».

Ariane Marchand appuie.

**Question préalable**

Proposée par : Steven St-Aubin

Appuyée par : Sarah Marcoux

Adoptée au 2/3.

**Le vote :**

La proposition est rejetée à majorité.

Sam Traore propose :

Que l'AESS appelle à un boycott des frais de scolarité.

Michel Gauthier appuie.

### **Question préalable**

Proposée par : Gabriel Morency

Appuyée par : Khadi Kane

Adoptée au 2/3

#### **Le vote :**

La proposition est rejetée à majorité.

Sam Traore propose :

Que l'AESS appelle à retarder le paiement des frais de scolarité.

La proposition est irrecevable (vient d'être battue).

Olivier Albinet propose :

Proposition de plénière de 15 minutes sur les actions passées et à venir.

Cédric Lejeune appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **\*\*\* Plénière de 15 minutes \*\*\***

Nadia Lafrenière propose :

*Considérant que l'AESS a adopté la clause de non dénonciation;*

*Considérant l'importance de la solidarité dans le mouvement étudiant;*

*Considérant qu'il existe plusieurs moyens de défendre des revendications;*

*Considérant l'importance de la souveraineté locale;*

Que l'AESS appelle à une diversité et à une créativité dans les actions dans le cadre des revendications adoptées en assemblée générale.

Cédric Lejeune appuie.

La proposition est adoptée à majorité.

Pamela Nzoukou Njilo propose :

Que l'AESS assure la défense des étudiants-es internationaux-ales qui décident de manifester dans le cadre de la grève.

Caroline Lafleur appuie.

### **Question préalable**

Kahina Larbaoui

Nadia Lafrenière

Adopté au 2/3

#### **Le vote :**

La proposition est adoptée à majorité.

Nadia Lafrenière propose :

Que l'AESS informe davantage ses membres sur les risques liés aux actions du mouvement étudiant, en particulier les étudiants-es internationaux-ales.

Ludovick S. Pelleter appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ludovick S. Pelletier propose :

Que l'AESS se porte à la défense de ses membres ayant posé un geste légitime, mais pas forcément légal.

Rachel Beaulieu-Salamido appuie

La proposition est adoptée à majorité.

#### **4. Budget**

Émile Pourde-Lavoie propose :

Que l'on adopte les modifications au budget telles que présentées dans le document (annexe I)

Olivier Albinet appuie.

Amendement :

Guillaume Auger propose d'amender l'enveloppe du comité logiciel libre et de la hausser à 2500\$

Nilovna Bascunan-Vasquez appuie.

La proposition d'amendement est adoptée à majorité.

Kahina Larbaoui propose :

Ajouter une enveloppe pour le Comité des étudiants internationaux-ales de 1000\$

Ismael Sore appuie

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

Le vote sur le budget amendé : La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

Nadia Lafrenière propose :

Que l'on verse une cotisation de 1\$ par membre à la CLASSE.

Rachel Beaulieu-Salamido appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5. Étudiants-es internationaux-ales**

Khadi Kane propose :

Que l'AESS invite la CLASSE à refuser systématiquement toute hausse de frais de scolarité pour les étudiants-es internationaux-ales.

Sam Traore appuie

**Amendement :**

Ajouter « dans le cadre d'une négociation pour le gel des frais de scolarité » à la fin du libellé.

Gloire Lomami propose

Khadi Kane appuie

**Proposition privilégiée**

Khadi Kane propose :

Plénière de 20 minutes sur le sujet des étudiants-es internationaux-ales.

Pamela Nzoukou Njilo appuie.

La proposition est adoptée à majorité.

**Proposition privilégiée :**

Vincent Ouellet Jobin propose :  
Que Émilie Joly remplace Mathieu Jobin à l'animation.  
Hugue Asselin appuie.  
La proposition est adoptée à majorité.

**\*\*\* Plénière de 15 minutes \*\*\***

Retour sur l'amendement :

**Amendement :**

Ajouter « dans le cadre d'une négociation pour le gel des frais de scolarité » à la fin du libellé.  
Gloire Lomami propose  
Khadi Kane appuie  
L'amendement est battu à majorité.

**Sur la proposition principale :**

Khadi Kane propose :  
Que l'AESS invite la CLASSE à refuser systématiquement toute hausse de frais de scolarité pour les étudiants-es internationaux-ales.  
Sam Traore appuie

La proposition est adoptée à majorité.

Haythem Ben Ismail propose :  
Que l'AESS favorise l'intégration et l'accueil des étudiants-es internationaux-ales.  
Rachel Beaulieu-Salamido appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**6. Varia****6.1 Hugue Asselin dépose un avis de motion :**

*Considérant les incertitudes entourant les conclusions des états généraux sur les sciences de l'environnement;*

*Considérant les définitions et les conclusions proposées dans le rapport du comité ad hoc, notamment celles favorisant la ségrégation disciplinaire;*

Que l'AESS adopte la définition des sciences de l'environnement suivant : « Arrimage interdisciplinaire fort des sciences solciales, humaines, biologiques, biophysiques et appliquées permettant de mieux comprendre les enjeux environnementaux dans une perspective globale et critique qui invite à l'action ».

La proposition sera traitée à la prochaine assemblée générale.

**6.2 Marie-Claude Comeau dépose un avis de motion :**

Que la phrase : "Une proposition en vue de changer la procédure de votation doit être appuyée avant d'être soumise à l'assemblée et est adoptée si elle est obtenue les deux tiers (2/3) des voix exprimées." de l'article 26 du code de procédures soit remplacée par : "Une proposition en vue de changer la

procédure de votation doit être appuyée avant d'être soumise à l'assemblée et est adoptée si elle obtient la majorité des voix exprimées."

La proposition sera traitée à la prochaine assemblée générale.

## **7. Fermeture**

Céline Signor propose la fermeture de l'assemblée à 16h41.

Olivier Albinet appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

\*\*\*